



Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

n° 23 - octobre 2014

Les bonnes pratiques

«Une période test»

Sur la commune de X les premières semaines qui suivent la rentrée scolaire constituent une période test durant laquelle tous les enfants participent aux 14 activités proposées.

Un bilan sera effectué avant les vacances de la Toussaint, avec notamment un enfant délégué de chacun des cinq groupes, et au besoin l'activité qui « passe mal » pourra être retirée.

La formation une nécessité !

La mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs parfois ambitieuse, requiert de nombreuses activités dans des différents domaines, et pour cela avoir recours à des intervenants formés.

Les collectivités doivent en conséquence trouver des éducateurs nombreux et bien formés. Dans ce cadre, l'UFOLEP met en place une formation « multisports » reconnue par l'Etat et permettant d'enseigner les activités sportives contre rémunération dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le **Comité Départemental UFOLEP 27** organise une formation "**Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif**", en 2014-2015, en partenariat avec le **GRETA de l'Eure** et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure**.

La date limite de dépôt des dossiers est le 10 octobre 2014.*

La Formation

Une formation de 160 heures qui comprend :

5 heures de positionnement

105 heures de formation répartie en trois Unités de Compétences.

50 heures d'alternance dans les associations sportives

Option du CQP proposée

Jeux sportifs et jeux d'opposition

Arts et éducation par les activités physiques d'opposition,

Jeux de raquettes,

Jeux de ballons (petits et grands terrains).

Durée, lieu et coût

Du 03 novembre 2014 au 24 avril 2015 à Evreux

La sélection sur dossier se tiendra le 17 octobre 2014

Le coût de la formation est fixé à 1280€

Pour qui et où ?

Pour toute personne voulant exercer le métier d'Animateur de Loisirs Sportifs

Dans une association sportive ou socio culturelle

Dans une structure à but éducatif et social

Dans un comité d'entreprise

Dans un accueil de loisirs ou un centre de vacances

Dans une collectivité territoriale

Dans le cadre d'un emploi d'avenir

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Etc.

Possibilités de financement

Pour les salariés (dont les emplois d'avenir)

Plan de formation avec une prise en charge possible par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

Pour les demandeurs d'emploi•

Étude des possibilités au cas par cas

Autofinancement

Prise en charge du financement par la structure désireuse de former ses bénévoles ou salariés (association, collectivité, etc.)

Contact dossier d'inscription

Comité Départemental UFOLEP de l'Eure

Nicolas RUFFIN : 02.32.39.96.82

ufolep27@laligue.org

Coordination pédagogique : L'Union Française des Œuvres Laïques et d'Education Physique est une fédération multisports agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

L'UFOLEP a pour vocation de rendre le sport accessible à tous et d'éduquer par le sport, et ce notamment au travers de la formation professionnelle.

Coordination administrative

Claude COCAGNE

GRETA de l'Eure 02.32.38.81.70

claude.cocagne@ac-rouen.fr

Fabrice KONOPCZYNSKI

GRETA de l'Eure, 02.32.38.81.70

fabrice.konopczynski@ac-rouen.fr